

Mercredi 4 décembre 2024  
Salle d'étude du CO de Cugy, bâtiment C

## 1. Salutations et prière

Le président M. Alexandre Duc ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en les remerciant de s'être déplacées pour assister à cette assemblée ordinaire des budgets 2025 de la Paroisse St-Laurent Estavayer.

Il salue les prêtres, l'équipe pastorale, les chœurs mixtes et les autorités communales présentes.

M. le président passe la parole à l'abbé Dariusz pour la prière.

Il informe que l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement sera effacé dès sa validation.

Excusés : Carlo Bonferroni, Marianne Berset, Gérard Dévaud, Laura Pochon, Sophie Delpédro, Stéphanie Verdon, Claudine Maendly, Sylvain Domenjoz, Bernadette Joye, Francis Duc, Yves Perriard, Commune de Châtillon, chœur-mixte ND des Flots

## 2. Nomination des scrutateurs/trices, lecture du tractanda et approbation

Les scrutateurs seront M. Jean-Marie Monnerat de Rueyres-les-Prés et M. Pierre-Alain Davet de Châtillon  
Merci pour cet engagement ! Ce soir nous dénombrons 63 participants, la majorité est donc de 32.

Conformément au règlement ainsi qu'à la décision de l'assemblée constitutive du 11 octobre 2023, cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 45 du 8 novembre 2024, le Républicain et la Broye du 7 novembre 2024, par un affichage aux piliers publics des communes concernées et de nos églises. Il n'y a ni remarque, ni question sur le mode de convocation.

Tractanda :

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs/trices, lecture du tractanda et approbation
3. PV de l'assemblée de paroisse du 25 avril 2024 et approbation  
(Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture et sur le site internet de la paroisse deux semaines avant)
4. Budget 2025
  - a) Présentation du budget de fonctionnement 2025
  - b) Rapport de la commission financière
  - c) Vote
5. Crédits d'investissement 2025 (chaque crédit est voté séparément)
  - a) Cure de Rueyres-les-Prés, rénovation salle de bain
  - b) Eglise de Forel, rénovation entraînement des cloches
  - c) Eglise de Cheyres, rénovation entraînement des cloches
  - d) Chapelle St-Eloi Estavayer, restauration intérieure et peinture
  - e) Crédit d'étude, planification financière des bâtiments
6. Point pastoral
7. Etat des archives – présentation par M. Defferrard, archiviste
8. Présentation de la Confrérie des Bastians
9. Divers

Le tractanda est approuvé à l'unanimité. L'assemblée peut débiter.

### **3. PV de l'assemblée du 25 avril 2024 et approbation**

Le PV n'est pas lu mais était disponible 30 minutes avant l'assemblée et figure sur le site Internet de la paroisse. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements au secrétariat pour sa rédaction.

### **4. Budget 2024**

Avant de passer la parole à M. Alexandre Bersier pour la présentation du budget, M. le président informe l'assemblée qu'un montant pour des élections a été ajouté au budget 2025.

Christiane Volery et lui-même ont décidé de démissionner du conseil de paroisse au 30 juin 2025, en raison principalement du grand nombre d'années passées à œuvrer pour la paroisse, respectivement 35 ans et 18 ans, mais également pour un renouvellement en douceur du conseil pour les années à venir.

#### **a) Présentation du budget de fonctionnement 2025**

La parole est donnée à M. Alexandre Bersier et Mme Séverine Rey Pillonel pour la présentation du budget. Ils donnent des explications sur les postes suivants :

##### **331.300.4 Honoraires d'audits**

Représente les honoraires de la fiduciaire, les comptes sont soumis à une fiduciaire pour un avis professionnel  
À faire une fois par législature, pas reconduit pour 2025

##### **332.301.1 Archives**

Augmentation du budget afin de terminer le traitement des archives des anciennes paroisses d'ici deux ans

##### **332.302.0 Traitement responsables rénovations**

Moins de rénovations prévues en 2025

##### **333.301.3 Facturation abonnements et annonces**

Montant basé sur les comptes 2023

##### **333.301.9 Frais de port, exp. et taxes - bulletin paroissial**

Ces frais n'avaient jamais été budgétés, montant basé sur les comptes 2023

##### **430.313.0 Frais de culte**

Diminution du budget par rapport aux comptes 2023

##### **430.365.2 Course grands servants**

Pas de course prévue en 2025

##### **431.352.1 CEC - Traitements**

Augmentation du budget selon projection (montants donnés par la CEC)

##### **431.352.2 CEC - Contribution**

Augmentation du budget par rapport à la hausse constante, chaque année, de la contribution

Rendez-vous a été pris avec nos délégués à la CEC pour essayer de comprendre cette hausse constante

##### **432.301.0 Frais de téléphone et ordinateur**

Adaptation de la participation aux frais d'ordinateur des agents pastoraux

##### **432.312.0 Rémunération des catéchistes**

Diminution du budget, car moins de catéchistes

##### **432.313.0 Servants de messe (remerciements, formations, activités)**

Nouveau poste dans le chapitre Pastorale

##### **432.314.0 Pastorale de la Jeunesse**

Nouveau poste, cela permettra de dynamiser le groupe de jeunes qui se rencontre une fois par mois

##### **432.314.5 Diaconie et 432.314.7 Œcuménisme**

Nouveaux postes, ces deux domaines seront développés dès 2025

##### **434.312.0 Frais de chauffage, électricité, gaz, eau**

Diminution du budget par rapport aux comptes 2023

#### **434.314.0 Frais entretien des bâtiments**

Diminution du budget par rapport aux comptes 2023

#### **559.365.0 Dons**

Diminution du budget, le montant des dons peut être complété par les fonds spéciaux, si besoin

#### **900.400.0 Impôts revenu/fortune**

Diminution du budget suite au montant communiqué par le service des contributions de l'Etat de Fribourg

#### **940.321.0 Intérêts des dettes**

La paroisse n'a plus de dette

#### **942.312.0 Frais de chauffage, électricité, gaz, eau**

Diminution du budget par rapport aux comptes 2023

#### **942.314.0 Entretien et rénovation**

Diminution du budget par rapport aux comptes 2023

Les produits se montent à CHF 3'096'700.00 et les charges à CHF 3'152'400.00, ce qui fait un déficit prévisionnel de CHF 55'700.00 pour le budget 2025.

À l'aide d'un graphique, M. Bersier fait un résumé des budgets présentés en expliquant que la paroisse dépense plus que ce qu'elle encaisse.

Les produits se composent principalement des impôts (69%) et des bâtiments (10%). Le patrimoine coûte cher, cependant cela rapporte également.

La majeure partie des charges concerne la CEC (40%). Il faut maintenant anticiper pour l'avenir.

M. Jean-Paul Marie Brügger précise que dans les 40% versés à la CEC, il y a CHF 890'000.00 pour les salaires des prêtres et des agents pastoraux.

M. Bersier fait remarquer qu'en cinq ans, la contribution à la CEC a augmenté d'env. CHF 100'000.00. Nous sommes en droit de savoir pourquoi.

Il n'y a aucune autre remarque ou question de l'assemblée, M. le président donne la parole à M. Michel Losey pour le rapport de la commission financière.

### **b) Rapport de la commission financière**

M. Losey fait lecture du rapport de la commission financière qui s'est réunie le 16 novembre dernier pour prendre connaissance du budget de fonctionnement et des investissements pour 2025.

L'analyse s'est basée sur une documentation complète qui a permis de comprendre les choix du conseil de paroisse concernant les investissements qui seront présentés.

Un tassement des recettes fiscales obligera la paroisse à prioriser les futurs investissements.

Le conseil de paroisse a répondu à toutes les questions et la commission financière vous recommande d'accepter ce budget tel que présenté, malgré le déficit.

### **c) Vote**

Le budget de fonctionnement est approuvé par 63 voix et 1 abstention. M. le président remercie l'assemblée pour sa confiance, M. Bersier et Mme Rey Pillonel pour tout le travail accompli durant l'année.

## **5. Crédits d'investissement 2025**

M. le président présente les crédits d'investissement.

### **a) Cure de Rueyres-les-Prés, rénovation salle de bain**

Le crédit d'investissement pour la rénovation se présente comme suit :

- Sanitaire	CHF 12'500.00
- Carrelage et finitions	CHF 5'500.00
- Remise aux normes électrique	CHF 2'000.00
- Chauffage	CHF 2'000.00
- Mise en chantier, divers et imprévus	CHF 3'500.00
Total	<u>CHF 25'500.00</u>

Le crédit d'investissement est couvert par les liquidités.

Il n'y a pas de question, la parole est donnée à la commission financière.

M. Losey n'interviendra qu'une seule fois pour les cinq crédits d'investissement. Ils sont tous couverts par les liquidités et compte tenu des explications qui seront données par le président, la commission financière propose d'accepter tous les investissements présentés.

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

### **b) Eglise de Forel, rénovation entraînement des cloches**

Le crédit d'investissement pour la rénovation se présente comme suit :

- Moteurs de volées 1, 3, 4 + entraînement	CHF 14'500.00
- Electricité	CHF 4'900.00
- Battants + suspensions 1, 2, 3	CHF 20'000.00
- Jousgs et ferrures 1, 2, 3	CHF 15'000.00
- Roulements	CHF 4'600.00
- Mise en chantier, divers et imprévus	CHF 6'000.00
Total	<u>CHF 65'000.00</u>

Il n'y a pas de question, le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

### **c) Eglise de Cheyres, rénovation entraînement des cloches**

Le crédit d'investissement pour la rénovation se présente comme suit :

- Moteurs de volées 2, 3 + entraînement	CHF 9'500.00
- Electricité	CHF 4'300.00
- Battants + suspensions 1, 2, 3	CHF 9'400.00
- Assainissement jousgs et ferrures 1, 2, 3	CHF 14'500.00
- Roulements	CHF 3'500.00
- Réparation bélière	CHF 2'100.00
- Tournage des cloches 1, 2	CHF 5'900.00
- Mise en chantier, divers et imprévus	CHF 5'300.00
Total	<u>CHF 54'500.00</u>

M. le président répond aux questions posées. La rénovation sera réalisée par l'entreprise Mecatal à Broc et, sauf retard, elle aura normalement lieu en 2025.

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

### **d) Chapelle St-Eloi Estavayer, restauration intérieure et peinture**

Le crédit d'investissement, pour la restauration et peinture se présente comme suit :

- Sondages et échantillons	CHF 1'000.00
----------------------------	--------------

- Mise à jour du décor de 1909 sud et nord	CHF 11'500.00
- Reconstitution du décor de 1909	CHF 7'000.00
- Retouches, colmatages, consolidation	CHF 5'000.00
- Travaux de crépissage et peinture	CHF 15'000.00
- Mise en chantier, divers et imprévus	CHF 5'500.00
Total	<u>CHF 45'000.00</u>

Le SBC nous accompagne dans ce projet et un dossier a été déposé pour une demande de subvention.

M. le président répond aux questions posées. Les problèmes d'humidité ont été réglés par l'enlèvement des lauriers, par la commune et la taille des haies alentour. M. Julian James, maître d'art, surveille la situation.

Le SBC a confirmé la valeur du décor de 1909 et la paroisse a un devoir de préservation au niveau des bâtiments. La chapelle a été édifiée en 1637.

Le crédit d'investissement est accepté par 59 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

### **e) Crédit d'étude, planification financière des bâtiments**

La paroisse, ce sont 21 églises et chapelles, 15 cures, 11 bâtiments et 5 petits objets (ex : garage). Le nombre d'heures estimé pour cette étude est de 860 heures. La somme assurée ECAB pour tous les bâtiments est de CHF 70'000'000.00.

Les buts de cette étude sont d'établir une priorisation des églises en lien avec leur utilisation et une planification financière sur 15 ans.

Le SBC a aussi un intérêt pour cette étude. Elle leur permettra d'avoir une vue d'ensemble des bâtiments et une planification plus aisée des subventions.

Le montant du crédit d'étude est de CHF 100'000.00 selon une 1<sup>re</sup> offre d'un bureau d'architectes spécialisé dans les bâtiments historiques. Un appel d'offres sera fait auprès des bureaux de la région.

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

## **6. Point pastoral**

M. le président donne la parole à Mme Nicole Monnard, membre de l'équipe pastorale.

Elle présente l'action décanale de l'Avent. Avec l'aval de l'antenne d'Estavayer, la paroisse va soutenir la Conférence St-Vincent de Paul de Payerne et environs, en place depuis une année.

Durant l'Avent, nous soutiendrons également les Cartons du Cœur. Des paniers seront déposés au fond des églises pour récolter de la nourriture et des produits d'hygiène et de nettoyage.

La Lumière de la Paix de Bethléem arrive à Fribourg le 15 décembre. Le groupe de jeunes d'Estavayer va aller la chercher pour l'amener au monastère, puis sera à disposition dans nos églises.

Le soir de Noël, nous entrons dans l'année Sainte, c'est un jubilé qui a lieu tous les 25 ans. Le pape nous invite à réfléchir à l'espérance, à tourner notre cœur vers Dieu, à être attentif à la planète, à notre maison commune. Des pèlerinages à Rome seront organisés. Des activités et des temps de prières seront proposés dans notre diocèse.

Le slogan pastoral « Jésus ma soif et ma source » nous accompagne depuis deux ans. Un nouveau slogan pour notre pastorale va le remplacer avec une orientation tournée vers l'espérance. Mme Monnard invite l'assemblée à réfléchir et à participer à la création de ce nouveau slogan.

M. le président remercie l'équipe pastorale pour leur travail au cours de cette année.

## **7. Etat des archives – présentation par M. Defferrard, archiviste**

M. Florian Defferrard fait une présentation du travail déjà effectué des archives des anciennes paroisses. En 2018-2019, suite à la fusion, une évaluation et des degrés de priorité ont été définis.

Il était urgent d'intervenir dans certaines communautés, comme Cheyres dont les archives étaient mal conservées (trop d'humidité).

Jusqu'à maintenant, les documents ont été nettoyés, reconditionnés dans des cartons non-acides et débarrassés de la ferraille, du plastique, etc.

Le conseil de paroisse a pu mettre à disposition un espace adapté, sans trop de variation de température, pour la conservation des archives.

La paroisse a un devoir légal et moral de préserver ses archives. Il faut maintenir et transmettre cet héritage aux générations futures.

Il faut maintenant inventorier toutes ces archives pour les mettre à disposition du conseil de paroisse, du secrétariat et ensuite du public.

## **8. Présentation de la Confrérie des Bastians**

M. Romain Lambert revêt les vêtements des Bastians, composés d'une écharpe rouge, d'un chapeau, d'un pardessus et d'un médaillon et nous fait une présentation de la confrérie.

Elle a été fondée le 10 juin 1582, par 14 staviacois désireux d'avoir leur abbaye. La Noble, honorable et dévote Abbaye des mousquetaires a été établie en l'église St-Laurent.

La confrérie réunit des tireurs à l'arc, à l'arbalète et au mousqueton. Pour en faire partie, il faut être bourgeois d'Estavayer-le-Lac et faire une demande d'admission.

Dès 2012, il y a eu une modification des statuts et les bourgeois de Font peuvent dorénavant être intronisés chez les Bastians.

Actuellement, la confrérie compte 22 membres, dont la moyenne d'âge est assez élevée. Son but est de perpétuer une tradition séculaire et d'entretenir une amitié solide entre membres.

Le comité, appelé petit chapitre, composé d'un gouverneur, un chancelier et un trésorier, est élu pour trois ans.

Trois activités rythment l'année. D'abord, la messe des défunts du mois de décembre, un jeudi matin, ensuite la célébration de la fête de Saint Sébastien, patron de la confrérie, le 20 janvier ou le dimanche qui suit et pour finir l'assemblée.

La question se pose maintenant sur comment redynamiser la confrérie, car les effectifs s'amenuisent !

M. Lambert répond à quelques questions posées. Avant, deux membres de la même famille ne pouvaient faire partie de la confrérie. Au décès du père, le fils aîné pouvait prendre sa place. Actuellement, ce n'est plus le cas.

Le patron de la confrérie est Saint Sébastien, car c'est le patron des tireurs.

Les femmes ne sont pas admises pour l'instant.

La confrérie, dite des « bons maris », accueille également des hommes divorcés !

## **9. Divers**

À l'aide de photos, M. le président présente à l'assemblée les travaux terminés en 2024. Cela concerne la rénovation intérieure de l'église de Rueyres-les-Prés, la réfection du toit de l'église de Nuvilly, la restauration du porche de la Collégiale et la réfection de la façade, côté sacristie de la Collégiale.

M. le président laisse la parole à l'assemblée. Il n'y a ni question, ni remarque, il remercie les paroissiens et paroissiennes, ainsi que les autorités communales pour leur présence.

M. le président clôture cette assemblée et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 21h52.

Alexandre Duc  
Président

Claudia Moret  
Secrétaire